

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 25 octobre 2022

Délibération n° 115-2022

Point 05

Point 05. de l'ordre du jour

Reconduction de l'appel à manifestation d'intérêt IdEx Structuration pour l'année 2023

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg veut, à travers cet appel à manifestation d'intérêt, poursuivre les objectifs suivants :

- Fédérer les équipes pédagogiques au sein des composantes et au-delà ;
- Encourager la transformation pédagogique à tous les niveaux (notamment en décloisonnant les unités d'enseignement) ;
- Relever le défi d'une pédagogie innovante par le développement de nouvelles formes de pédagogies centrées sur les apprentissages des étudiants ;
- Elaborer, expérimenter et déployer des dispositifs pour la réussite étudiante (dont les projets de développement numérique pédagogique) et pour la professionnalisation des étudiants (en prenant en compte leurs profils de sortie et les acquis des diplômés) ;
- Repenser les espaces physiques et virtuels, à une échelle inter-composantes, pour s'adapter aux nouvelles pratiques pédagogiques et modes d'apprentissage.

Cet appel à manifestation d'intérêt 2023 vise à soutenir des projets portés par une ou des composantes qui se veulent structurants pour les années universitaires 2023-2024 et 2024-2025.

Dans le respect de la politique de site, cet appel est également ouvert aux établissements inscrits au contrat de site (UHA, INSA, ENSAS, ENGEES, HEAR) sous réserve d'un projet collaboratif et porté par une composante de l'Unistra.

Le document-cadre – un descriptif de l'appel assorti d'une note de cadrage (annexe), exposent les critères d'éligibilité, ainsi que les procédures d'examen des projets.

Une enveloppe d'un montant maximum de 680 000€ pourra être dédiée à cet appel. Par ailleurs, les montants non affectés pourraient constituer une enveloppe de réserve pour pouvoir soutenir d'autres initiatives en lien avec la préparation à la nouvelle offre de formation, pour l'année civile 2023.

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte la **reconduction de l'appel à manifestation d'intérêt IdEx Structuration pour l'année 2023.**

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	22
Nombre de voix pour	21
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Directeurs de composantes
- Responsables administratifs de composantes

Fait à Strasbourg, le 26 octobre 2022

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljou

Cet appel vise à soutenir des initiatives pour une durée de deux ans. Elles seront lancées opérationnellement à la rentrée 2023.

Sont éligibles :

- Les demandes de financement total pour la création d'un projet.
- Les demandes de financement pour un passage à l'échelle de dispositifs expérimentés avec succès qui mériteraient d'être déployés largement (inter-composantes ; au-delà de l'unistra), sous réserve que l'Université de Strasbourg soit affichée comme contributeur et ses étudiants comme bénéficiaires de l'action.
- Les demandes de financement en complément d'autres financements déjà obtenus (équipements de formation / recherche par exemple).

Il est rappelé que cet appel n'a pas vocation à financer la jouvence d'équipements, ni la création de parcours de formation (y compris DU) ou la mise en place d'une nouvelle modalité d'enseignement (EAD ; apprentissage...) au sein d'un parcours de formation.

FINANCEMENT

Cet appel s'inscrit dans le cadre du budget 2023 de l'IdEx. Les dépenses éligibles font l'objet d'une note de cadrage jointe en annexe.

Les (co)financements obtenus dans le cadre de l'un de ces appels à projets seront soumis aux règles de suivi de l'IdEx. La date limite d'éligibilité des dépenses est fixée au 30.06.2025. Toutefois, pour permettre le déploiement des dispositifs, il est demandé aux porteurs d'engager les principales dépenses sur l'exercice budgétaire 2023.

Enfin, il est recommandé pour des investissements pédagogiques importants de proposer un cofinancement.

CALENDRIER

AMI STRUCTURATION	
Novembre 2022	Lancement de l'appel
Lundi 16 janvier 2023	Etape de pré-candidature
Lundi 6 mars 2023	Dépôt du dossier de candidature et annexes obligatoires
Mars- avril 2023	Vérification de l'éligibilité des projets Evaluation des projets (double)
Fin mars -avril 2023	Tenue des auditions
Semaine du 2 mai 2023	Examen des retours d'expertise et présélection par la commission <i>ad hoc</i> IdEx Formation
CFVU du 9 mai 2023	Sélection des projets lauréats
Mai 2023	Communication des résultats

ENVIRONNEMENT MIS A DISPOSITION

Ces projets s'inscriront dans une dynamique forte et innovante déjà existante à l'Unistra. Les dispositifs proposés pourront notamment s'appuyer sur les ressources pédagogiques développées par l'Idip à destination des étudiants (la plateforme [AIR Moodle par exemple](#)). Pour parvenir à proposer une offre de formation autour des compétences, il existe par ailleurs un certain nombre de dispositifs dont le programme de « [missions professionnelles](#) » qui permettent la mise en situation professionnelle des étudiants et le développement de compétences à la fois disciplinaires et transversales.

Nous vous encourageons à vous informer sur les projets pédagogiques existants à l'Unistra et à vous rapprocher des équipes projets pour échanger et collaborer : <https://idip-obs.unistra.fr/wordpress/a-la-decouverte/>

AMI STRUCTURATION	
OBJECTIFS	<p>Soutenir des projets originaux ayant pour objectif l'expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques.</p> <p>Renforcer la structuration i) des composantes ii) des formations iii) des différents campus.</p> <p>Développer le mode "projet" et inciter à la transversalité (décloisonnement).</p> <p>Promouvoir des outils et méthodes d'accompagnement adaptés au public visé et intégrant notamment les problématiques liées aux enjeux de développement durable et sociétaux.</p> <p>Disposer d'équipements, d'espaces de travail et de pédagogie innovants sur différents sites de l'Université de Strasbourg.</p>
PUBLIC VISE	<p>Principaux bénéficiaires : les étudiants de l'Unistra (BUT/licence, en master ou équivalent, dont les écoles d'ingénieurs ; en filières de santé - 3ème cycle inclus).</p> <p><u>Formations inéligibles</u> : les D.U ; les formations franco-allemandes financées par l'UFA ; les UE ou parcours ex-nihilo financés dans le cadre de projets PIA (EUR, SFRI, INCLUDE).</p>
PERIMETRE	Démarche collective. Au minimum 1 composante de l'Unistra au nom d'une équipe pédagogique (mention. s / parcours)
LIVRABLES (liste non exhaustive)	<p>Plateformes et applications de pointe (médicales, industrielles...) ; plateformes de simulation ;</p> <p>Dispositifs & outils mutualisés ; dispositifs innovants en appui à l'enseignement en présentiel et/ou à distance ;</p> <p>Développement d'ensembles de ressources pédagogiques numériques pour la formation et l'auto-formation des étudiants (exercices interactifs auto-évalués ; outils de remédiation / remise à niveau) ;</p> <p>FabLab ; l'aménagement d'espaces d'apprentissages etc.</p>
NATURE DES FINANCEMENTS	<p>Seuil fixé de 20k€ à 70k€ TTC par projet</p> <p>Principalement des dépenses d'investissements pédagogiques (dépenses éligibles indiquées dans l'annexe « note de cadrage »)</p>
MISE EN ŒUVRE	Jusqu'à 2 ans : années universitaires 2023-2024 et 2024-2025 (déploiement)
PROCEDURE	<p>Trois étapes obligatoires pour candidater (consulter le calendrier) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré-candidature comportant les informations indispensables; - Dépôt d'un dossier de candidature ; <p>Vérification de la recevabilité des dossiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audition devant un comité (pour les items évalués en interne)
EVALUATION	<p>Grille d'évaluation comme support pour évaluer la qualité pédagogique et scientifique.</p> <p>Double évaluation des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluation par des experts disciplinaires externes; - évaluation des items sur la faisabilité et la réponse aux axes stratégiques pour la formation de l'Unistra lors d'une audition (items en interne et externes non compensables). <p>Composition du comité pour les auditions : représentant(s) de la VP Formation; représentant élu de la commission <i>ad hoc</i> IdEx Formation (rapporteur) ; membre(s) invité(s) expert(s) (selon la nature du projet – représentant(s) des services).</p>
PRESELECTION DES PROJETS	La commission <i>ad hoc</i> IdEx Formation se réunit pour examiner les retours d'expertise et présélectionner les projets.
VALIDATION DES INSTANCES	Sélection des projets à la CFVU et approbation des montants alloués par le CA

